



Jeanne fondit en larmes. — Page 150, col. 1.

— Ne dites pas de ces choses-là, monsieur Léon, et renvoyez vos métayers de la cour pour que je m'en aille.

— Ils sont en train de faire manger un picotin d'avoine à Fanchon. Après cela ils s'en iront d'eux-mêmes. Je leur ai dit que j'avais à travailler.

— Mais vous n'avez pas besoin de vous enfermer comme ça.

— Si! la femme est curieuse comme une mouche; elle viendrait me relancer jusqu'ici, soi-disant pour me parler de ses agneaux ou de ses dindes, mais dans le fait pour voir si j'y suis seul.

— Ça prouve, monsieur Léon, que vous y êtes bien venu quelquefois en compagnie.

— Bah! une ou deux fois avec Claudie, tu sais bien! dans le temps, elle était un peu folle!

— Pauvre Claudie! vous lui avez fait bien des peines, pas moins! une si bonne fille! Ça n'est pas bien à vous, monsieur Léon.

— Que veux-tu? elle aurait eu un autre amoureux que moi, et mieux vaut moi qu'un autre; car je suis resté son ami, et je ne l'abandonnerai jamais.

— Oui! vous croyez que l'argent et les cadeaux consolent de tout? Vous vous trompez. Je vous dis, moi, que Claudie pleure quasiment tous les soirs. Mais en voilà assez, monsieur Léon, allons-nous-en.

— Donne-moi donc le temps de souffler! N'as-tu pas peur que je te retienne malgré toi? Tu me prends pour un méchant homme, Jeanne!

— Oh! non, monsieur.

— Eh bien! alors, tiens-toi donc un repos un instant. Nous serons libres dans un petit quart d'heure; assieds-toi et ne parle pas si haut, je cherche mes papiers.

— Vous les cherchez bien longtemps, monsieur Léon... Vous me ferez arriver trop tard à Toull.

— A Toull?... Tu ne veux donc pas retourner ce soir à Boussac?

— Non, monsieur, puisque je veux voir ma tante!

— Tiens, Jeanne, il y a quelque chose là-dessous. Tu es fâchée avec les gens du château?

— Oh! non, monsieur... vous vous trompez bien! je les aime trop pour me fâcher jamais contre eux.

— Eh bien! ils se sont fâchés contre toi?

— C'est possible, monsieur... Mais si c'est, ils en reviendront.

— Jeanne, raconte-moi ce qui s'est passé.

— Rien, monsieur. Je n'ai rien à raconter.

— Tu devrais pourtant avoir confiance en moi. Tu es une bonne enfant, mais tu ne connais pas les gens nobles, et si tu ne prends pas un bon conseil, tu vas faire, sans le savoir, quelque chose de nuisible à ta réputation ou à tes intérêts.

— Vous me parlez là comme si je voulais plaider contre eux, monsieur Léon. Ne vous donnez pas la peine de me conseiller, je n'ai pas besoin d'un avocat.

— Les avocats, comme les confesseurs, sont des gens auxquels on ne cache rien, et qu'on ne se repent jamais d'avoir consultés. Sois sûre, Jeanne, que je sais tous les secrets de la maison d'où tu sors, et que demain on me dira ce que tu veux me taire aujourd'hui. Madame de Boussac me consulte sur toutes choses, et tu verras que je serai envoyé vers toi, demain peut-être, te dis-je, pour te donner ou pour te demander des explications. Si tu m'informais la première de tes sujets de plainte, la réconciliation pourrait marcher beaucoup plus vite, et tes intérêts seront mieux défendus.

— Ah! mon Dieu, monsieur Léon, voilà que vous faites une affaire de tout cela! Il n'y a pas besoin d'en chercher si long, je vous assure; et si c'est vrai qu'on vous dit tout, vous pourrez répondre que je pardonne tout.

— Jeanne, tu es bien réservée avec moi, dit Marsillat, qui lui avait jusqu'alors parlé à distance, et qui se rapprocha insensiblement à mesure qu'il réussit à la distraire de l'empressement de partir. Si je te disais que je sais déjà ce dont il s'agit.

— Si vous le savez, ne m'en parlez donc pas, répondit Jeanne; j'ai assez de chagrin comme cela.

— Je ne veux pas te faire de chagrin, ma pauvre Jeanne; ce serait m'en faire davantage à moi-même. Mon intention est de t'en épargner de nouveaux. Je te dis que je sais tout, car il n'y a pas plus de huit jours que j'ai été consulté par madame de Boussac pour savoir si Guillaume te faisait la cour.

— Ah! mon Dieu! dit Jeanne, blessée dans l'exquise délicatesse de son cœur par cette révélation malheureusement trop vraie, ma marraine a eu le cœur de vous parler de ça?...

— Elle ne le croyait pas; mais la grosse Charmois le lui répétait si souvent, qu'elle commençait à s'en inquiéter. Cela ne doit pas te surprendre, Jeanne; une mère s'effraye toujours de voir souffrir son fils, et...

— Mais on vent donc absolument que je sois cause de tout le mal qui arrive à monsieur Guillaume?

— La Charmois le prétend ainsi; mais moi j'ai essayé de rassurer ta marraine, et de lui bien persuader que, dans tout cela, il n'y a pas de ta faute.

— Vous pouvez bien encore le dire, monsieur Marsillat. Je ne suis fautive de rien, et ce n'est pas à cause de moi que mon parrain se fait de la peine. C'est impossible!

— Oh! pour cela, Jeanne, je n'en peux pas répondre. Je sais bien que tu n'es pas coquette; mais pourrais-tu jurer devant Dieu que tu n'as jamais laissé prendre d'espérance à ton parrain?

— Oui, monsieur; oui, je le jure devant